



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

NOVEMBRE 2007

**Veillez prendre note qu'à l'occasion  
du Jour du souvenir, le bureau municipal  
sera fermé le lundi 12 novembre 2007.**

## **Vaccination antigrippale**

**Le 6 décembre 2007, à la salle  
Jean-Paul-Carières, de 9 h à 15 h**

La saison de la grippe est déjà à nos portes. Le Centre de santé et de services sociaux du Lac-des-Deux-Montagnes procédera à une vaccination antigrippale.

**Informations : Madame Manon Cantin  
450 473-6811 poste 4108**



## **TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'ARROSAGE DE LA PATINOIRE 2007-2008 PARC CYRILLE-LALANDE**

La Municipalité de Saint-Placide est à la recherche d'une personne responsable pour effectuer l'entretien et le déneigement de la patinoire extérieure au parc Cyrille-Lalande. La période maximale d'entretien et d'arrosage couvrira la saison hivernale 2007-2008, débutant et se terminant lorsque les conditions climatiques permettront l'utilisation de la patinoire. La Municipalité de Saint-Placide s'engage à fournir l'équipement nécessaire pour effectuer les travaux d'arrosage et d'entretien, soit boyaux d'arrosage et alimentation en eau et équipement de déneigement de base ( pelles, grattoir etc.) Pour soumettre votre candidature et pour de plus amples informations, prière de communiquer avec M<sup>me</sup> Nathalie Lauzière au 450 258-2305 ou par courriel au [nlauziere@municipalite.saint-placide.qc.ca](mailto:nlauziere@municipalite.saint-placide.qc.ca).

## **ASSEMBLÉE DU CONSEIL**

Le 5 novembre dernier, lors de l'assemblée ordinaire, le conseil municipal a adopté les résolutions suivantes :

- Dépôt des états financiers pour le deuxième semestre ;
- Autorisation d'obtention d'une licence d'utilisation de fichiers numériques d'orthophotographie du territoire détenus par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ;
- Mandat au Centre d'expertise hydrique du Québec pour cartographier les zones à risques d'inondation, le long du Lac des Deux-Montagnes ;
- Soutien financier aux organismes suivants :
  - Rallye du Maire d'Oka : 300 \$
  - Parrainage civique Basses-Laurentides : 100 \$
  - Centre de Prévention suicide le Faubourg : 100 \$
- Reconduction du service 9-1-1 avec Bell Canada pour une période de 5 ans ;
- Renouvellement de l'entente de services avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge avec contribution de 158 \$ pour l'année 2007 ;
- Adoption du budget 2008 pour l'entente avec le Conseil Inter municipal de transport (CIT) des Laurentides, quote-part de 15 000 \$ prévue pour l'année 2008 pour le service de transport adapté ;
- Réclamation de subvention pour la réfection de la Montée Robitaille, subvention accordée au montant de 32 343 \$;
- Prêt de terrain de la Municipalité de Saint-Placide pour les Caravaniers en septembre 2009 ;

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu  
le lundi 3 décembre 2007, à 20 heures, à la salle Jean-Paul-Carières.**

# SÉCURITÉ PUBLIQUE



Changez  
de pile



pour  
l'amour

**Soyez prévoyant,  
faites-le dès maintenant !**

**Vérifiez régulièrement la  
pile de vos avertisseurs  
de fumée, ça pourrait  
vous sauver la vie.**

*Votre service de sécurité incendie*

## STATIONNEMENT DE NUIT



Il est interdit de stationner tout véhicule dans les rues publiques situées dans le noyau villageois de Saint-Placide du 15 novembre 2007 au 15 avril 2008 **entre minuit et 7 h AM**. L'amende est de 100 \$ plus les frais.

# LOISIRS



## CONCOURS DE DÉCORATION DE CITROUILLES

Nous désirons remercier  
les enfants qui ont participé.

**Félicitations à monsieur Nathaniel Ducharme, 4 ans, gagnant  
de la catégorie préscolaire !**

**Félicitations à monsieur Tristan Robitaille, 7 ans, gagnant de  
la catégorie jeunes !**

Chaque gagnant s'est mérité un magnifique livre.

De nombreux et étranges visiteurs ont déambulé dans notre charmant village afin de recueillir des friandises lors de la soirée de l'halloween le 31 octobre dernier ...

Les employés de la Municipalité étaient heureux de les accueillir pour leur remettre des gâteries !



**Merci !**



Nous vous rappelons que les heures d'ouverture de la bibliothèque municipale ont été modifiées depuis le 15 octobre dernier :

Lundi :	Fermé
Mardi :	14 h à 21 h
Mercredi :	14 h à 16 h
Judi :	14 h à 16 h
Vendredi :	14 h à 21 h
Samedi :	10 h à 12 h et 14 h à 16 h

## La chronique biblio

**Votre biblio accessible  
dans le confort de votre foyer !**

**Avez - vous  
votre NIP ?**

Qu'est-ce qu'un nip biblio ? C'est un numéro d'identification personnel qui vous donne accès à votre dossier d'abonné 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à partir de votre ordinateur personnel à la maison, et c'est gratuit. Imaginez ! Vous pouvez vérifier si votre bibliothèque détient le livre qui vous intéresse et le réserver, annuler une réservation et renouveler vos prêts de documents en un clin d'œil. Pour obtenir votre NIP ou plus d'informations, n'hésitez pas à consulter votre bibliothécaire ! Elle se fera un plaisir de vous renseigner.

**De nombreuses nouveautés sont  
maintenant disponibles à votre  
bibliothèque ! Venez bouquiner !!!**



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE

Chères Placidiennes,  
Chers Placidiens,  
Et membres du conseil municipal,

Conformément aux articles 955 et suivants du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1), je vous présente le rapport de la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide. Je vous parlerai des derniers états financiers, des rapports des vérificateurs pour l'année 2006, des indications préliminaires quant aux états financiers du présent exercice et enfin, des orientations générales du prochain budget.

### ÉTATS FINANCIERS SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2006

#### A) États des recettes et dépenses Fonds d'administration

Revenus	1 563 775 \$
Dépenses	1 651 563 \$
Activités financières	29 300 \$
Affectations	179 963 \$

#### B) État du surplus accumulé – Fonds d'administration

Solde du surplus accumulé à la fin de l'exercice 2006 : 62 875 \$.

#### C) État de la dette à long terme

Les montants des revenus à prévoir pour le remboursement de la dette à long terme à la charge de la Municipalité pour le secteur des Épinettes s'élevaient à 330 200 \$ et pour la conduite sous-pression et pompe à incendie est de 202 400 \$. La quote-part de la Municipalité relativement à la dette à long terme de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes est de 1 013 154 \$ au 31 décembre 2006.

### LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Le rapport de vérification au 31 décembre 2006 a été préparé par la firme Lavallée Hébert, C.A. et confirme que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité de Saint-Placide au 31 décembre 2006, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### IMMOBILISATIONS

Les principales réalisations en immobilisations sont les suivantes :

- Achat d'un camion incendie de type unité d'urgence ;
- Achat d'un camion de marque GMC pour la voirie;
- Achat d'un système de sonorisation;
- Achat d'une chute à livre pour la bibliothèque;
- Achat d'un ordinateur Intel;
- Achat d'une déchiqueteuse;
- Achat d'un jeu de Shuffleboard pour les activités de loisirs;
- Achat du patrimoine photographique de M. Germain Beauchamp;
- Achat de fauteuils pour la salle de réunion;
- Achat de tables pour la salle Jean-Paul-Carrières.

### LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

L'administration rigoureuse du conseil, la gestion stricte des dépenses et la collaboration de bons nombres de bénévoles, ont fait en sorte que la Municipalité de Saint-Placide terminera son année financière avec un surplus aux livres.

Dans notre programme de promotion et de développement économique, culturel et récréatif, les projets suivants ont été réalisés en 2007 :

- Le Festi-Vent sur glace a attiré plus de 25 000 visiteurs et a connu un franc succès grâce à la complicité de la température accueillante avec ses vents favorables au vol enjoué des couleurs.
- La Fête nationale ;
- Les trois Beaux Dimanches organisés par la Société Arts & Culture ;
- La Fête des bénévoles de Saint-Placide ;
- Réfection de la montée Robitaille ;
- Réfection de la toiture de l'hôtel de ville, l'aménagement d'un bureau pour le maire, le remplacement du couvre plancher de la salle communautaire et la peinture du plafond de la salle Jean-Paul Carrière,
- Aménagement d'un plancher de danse en ciment au bord de l'eau, devant l'église et la réfection de l'enseigne communautaire à l'angle de la route 344 et de la rue de l'Église;
- Le dossier de construction d'un agrandissement de l'usine du Groupe Lacroix et celui du projet de construction d'une résidence pour personnes âgées autonomes (La Placidienne) ;
- Aides financières accordées aux nombreux organismes afin de leur permettre de poursuivre leur implication auprès de la communauté placidienne : Le *Festi-Vent sur glace*, le *Cercle de Fermières de Saint-Placide* et *Les Bons Vivants* (pour le maintien de leurs nombreuses activités) ; *COSS* (pour la fête de la Saint-Jean-Baptiste) ; *Société Arts & Culture* (à savoir les spectacles en plein air intitulés Les Beaux Dimanches), *Société Arts & Culture* (Resto-bistro Au Trécarré qui a quand même dû cesser ses activités en septembre) et *Société Arts & Culture* (journée retour à la terre). De plus, la Municipalité met, à la disposition des organismes, ses journaliers afin que ces fêtes et activités, dont nous sommes fiers, soient une réussite ;
- Cours offerts à toutes les personnes intéressées de tout âge à savoir : Ecole du Petit Monde pour les 3 et 5 ans, ateliers en jeux théâtraux pour les 4 à 6 ans, École de cirque pour les enfants de 6 à 10 ans, danse Hip Hop pour les 7 à 12 ans, atelier de croissance personnelle, ateliers de scrapbooking, peinture, initiation à l'ordinateur et à l'Internet, cours de conducteur d'embarcation de plaisance, Tai Chi, yoga, stretching, méditation, danse en ligne ainsi que hockey cosom libre et badminton libre, tous pour adultes ;
- Activité « Ça marche au village » où la population fut invitée à déambuler ensemble, dans les rues du village, lors de la Journée de l'activité physique ainsi que le « concours de décoration de citrouilles »;
- Tenue du camp de jour qui a connu un vif succès auprès de 43 jeunes de Saint-Placide ;
- Un montant de 100 \$ par naissance est remis aux nouveaux parents qui en font la demande ;
- La Municipalité de Saint-Placide a adopté plusieurs règlements qui poursuivent l'objectif d'augmenter la qualité de vie des placidiennes et placidiens de même qu'à consolider les impératifs de saine gestion, de transparence et de sécurité sur le territoire ;



- Règlement numéro 2007-01-01 déléguant à la directrice générale certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats ;
  - Règlement numéro 2007-02-02 relatif au traitement des élus ;
  - Règlement numéro 2007-02-03 relatif au contrôle et au suivi budgétaires
  - Règlement numéro 2007-05-04 modifiant le règlement de zonage de l'ex-village pour y inclure des normes d'implantation de piscine ;
  - Règlement numéro 2007-07-05 modifiant le règlement de zonage de l'ex-village afin d'y inclure un usage d'habitation pour personnes âgées ;
  - Règlement numéro 2007-07-06 décrétant la fermeture des bureaux durant le congé de l'industrie de la construction à la fin du mois de juillet ;
  - Règlement numéro 2007-07-08 décrétant l'interdiction de stationner d'un côté de la rue sur certaines rues de l'ex-village ;
  - Règlement numéro 2007-10-09 afin d'ajouter la période de la Fête nationale aux fins de semaines où il est permis de faire des ventes de débarras (ventes de garage) ;
  - Règlement numéro 2007-10-10 afin d'obliger que certains bâtiments, par exemple les multi-logements, soient munis de systèmes d'alarme reliés à une centrale.

Enfin, le conseil a choisi de procéder au dépôt de la requête en nullité et en radiation d'une inscription hypothécaire sur le Registre foncier relativement aux agissements de la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes dans la cession des contrats de gestion du site d'enfouissement.

#### LA LISTE ANNUELLE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$

La *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1) m'oblige à déposer la liste annuelle des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, conclus par la Municipalité ainsi que l'ensemble des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclu avec le même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense de plus de 25 000 \$. Voici cette liste depuis le dernier rapport du maire :

Contractant	Objet	Coût
Régie Intermunicipale	Collectes/enfouissement	110 133.23 \$
ABC Rive-Nord inc.	Montée Robitaille	136 892.11 \$
ABC Rive-Nord inc.	Déneigement	107 842.28 \$

#### LA RÉMUNÉRATION ET LES ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

La *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q. c. T-11.001) requiert que le rapport du maire mentionne les rémunérations et allocations de dépenses que chaque membre du conseil municipal reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Pour l'année 2007 :

- A. Le maire reçoit 11 854.56 \$, plus une allocation de 5 927.28 \$ ;
- B. Les conseillers municipaux reçoivent 3 418.20 \$, plus une allocation de 1 709.04 \$ ;
- C. Le maire reçoit de la municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes, une rémunération annuelle forfaitaire 2 734.30 \$ ainsi qu'une allocation de dépense au montant de 1 367.14 \$ ;

- D. Un représentant du conseil d'administration à la Régie intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes reçoit une rémunération annuelle forfaitaire 4 655.76 \$ ainsi qu'une allocation de dépense au montant de 2 327.88 \$.

#### ORIENTATIONS 2008

Les orientations générales du budget 2008 s'articulent autour des besoins exprimés par les citoyens. Le conseil municipal entend maintenir les événements actuels tout en assurant un entretien adéquat des routes et des bâtiments municipaux, et à poursuivre ses efforts dans les dossiers suivants :

- Développer le dossier relatif à l'implantation d'une garderie municipale ;
- Poursuivre le cheminement du dossier relatif à la construction d'une résidence pour personnes âgées ;
- Poursuivre les démarches d'implantation d'étangs aérés, les plans, la demande de subvention et autres documents ont été déjà réalisés, nous attendons une confirmation du gouvernement pour continuer le processus ;
- Poursuivre les démarches dans la recherche d'un médecin à temps partiel.

#### Conclusion

Finally, le conseil municipal tient à exprimer sa gratitude envers tous les comités et groupes communautaires pour leur dynamisme qui se reflète bien au-delà de Saint-Placide. Votre dévouement est l'ingrédient clé pour que les nombreuses activités sociales, communautaires, culturelles, de loisirs et municipales soient une réussite. Sans la participation de quelques centaines de bénévoles, Saint-Placide ne rayonnerait pas comme il le fait actuellement. Merci à tous !

- ❖ Cercle de Fermières
- ❖ Chorale de Saint-Placide
- ❖ Comité consultatif d'urbanisme
- ❖ Comité d'embellissement
- ❖ Comité des loisirs
- ❖ Comité organisateur de la Saint-Jean-Baptiste
- ❖ Comité pour la résidence des aînés de Saint-Placide « La Placidienne »
- ❖ Comptoir d'aide alimentaire
- ❖ Conseil d'établissement de l'École de l'Amitié
- ❖ Communauté chrétienne de Saint-Placide
- ❖ Festi-Vent sur glace
- ❖ Les Bons Vivants
- ❖ Ouvrir
- ❖ Pompiers volontaires
- ❖ Regroupement pour la sécurité routière
- ❖ Responsables et bénévoles des mesures d'urgence
- ❖ Société Arts et Culture

En terminant, je tiens à remercier toute la communauté Placidienne pour son soutien et sa loyauté. Le conseil municipal maintiendra une administration serrée des ressources humaines, matérielles et financières sans toutefois diminuer la qualité des services. Bref, Saint-Placide offre tous les services d'une grande ville dans un contexte chaleureux et amical.

Veuillez recevoir l'assurance de ma sincère considération,

Denis Lavigne, maire